

18 > 24  
NOV 2019

SEMAINE  
EUROPÉENNE  
POUR

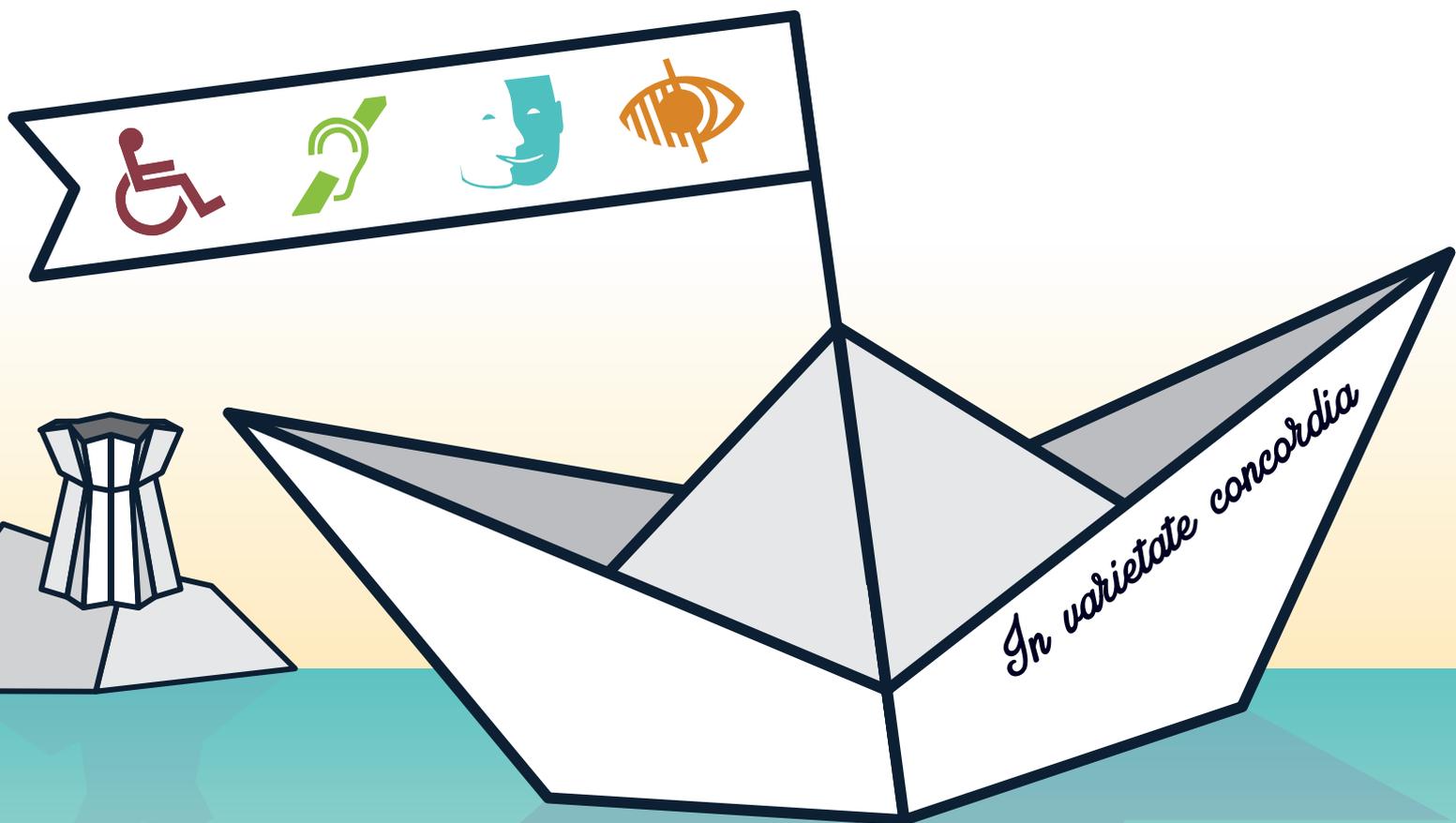
L'EMPLOI

DES  
PERSONNES  
HANDICAPÉES

[www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)

PAR LADAPT

# POUR UNE CORSE 100% INCLUSIVE



## PROGRAMME

*Semaine européenne de l'emploi des  
personnes handicapées (SEEPH)*

**DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2019 EN CORSE**

## LUNDI 18 NOVEMBRE 2019 MATIN

### DIRECCTE

Préfecture de Corse  
Palais Lantivy  
Salle Claude Erignac  
Ajaccio

09H30 – 12H30

Comité de pilotage du Plan Régional d'Insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés (PRITH) en Corse – En visio conférence avec la Préfecture de Haute-Corse

**PUBLIC**

Partenaires du PRITH

### INTERVENANTS

#### Mme Josiane CHEVALIER

Préfète de Corse

#### Mme Isabel DE MOURA

Représentante DIRECCTE

#### M. François LE SAUX-MARI

Représentant TH Conseil

#### Mme Patricia MARENCO

Représentante Agefiph

#### Mme Dominique SILVANI

Représentante A Murza

### OBJECTIFS

Bilan des un an du PRITH avec un point sur la réalisation et la valorisation des actions prévues et premières réflexions sur les nouvelles pistes à envisager.

Le PRITH de Corse 2018-2021 a été signé fin 2018. Il constitue un document au service de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (TH). Partant du principe que l'insertion professionnelle des TH implique une mobilisation générale, sa signature ne s'est pas limitée aux membres du service public de l'emploi (Etat, Cap Emploi, ARML et Pôle emploi) auxquels se sont associés la Collectivité de Corse ainsi que les financeurs (AGEFIPH et FIPHFP). Le PRITH de Corse compte aussi parmi ses signataires la totalité des partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales).

Le Comité de pilotage permettra notamment de restituer l'étude de faisabilité d'un Centre de Reclassement Professionnel (CRP), de faire un point sur la création de la Ressource Handicap Formation (RHF) portée par l'AGEFIPH et de valoriser les actions menées cette année par A Murza.

## LUNDI 18 NOVEMBRE 2019 APRES MIDI

### DRJSCS

Palais des Congrès  
Salle Claude Papi  
Ajaccio

### ANIMATION ET INTERVENTIONS

#### M. Gaëtan BELLAMY

Médecin du sport à la DRJSCS

#### M. Philippe LECRIVAIN

CSJC

#### M. Christophe DEMOULIN

Société Nautique Ajaccio

#### Mme Carole BALDACCI

VAUCORET

Société PA ESSE

#### M. Jean-Pierre DEL RIO

Association Valin'CAP

#### M. Reynald DEVIENNE

VILLANOVA

Président de la Section régionale interministérielle

d'action sociale

(SRIAS) de Corse

14H00 – 16H00 Table ronde « Sport et Handicap »

15H45 – 16H00

Exposition d'équipement (goëlette, cingo adapté, etc). Un voilier adapté propriété de la Société Nautique d'Ajaccio sera exposé sur le parvis du Palais des Congrès.

**PUBLIC**

Ensemble des administrations de l'Etat et grand public (dont membres SRIAS)

### OBJECTIFS

Le sport comme facteur d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

## MARDI 19 NOVEMBRE 2019

### DIRECCTE

### AGEFIPH

Hôtel « Chez Walter »

Casamozza

LUCIANA

09H00 - 12H30

Atelier du réseau de Référent Handicap : « Comprendre la nouvelle réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour mieux anticiper ses effets »

**PUBLIC**

Entreprises du secteur privé (Toutes les entreprises sont concernées, même celles de moins de 20 salariés)

## INTERVENANTS

**Agefiph**  
**Pôle emploi**  
**Cap Emploi**

## OBJECTIFS

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 Septembre 2018, réforme en profondeur l'obligation d'emploi des entreprises en matière d'emploi des travailleurs handicapés à compter de 2020.

Si elle ne remet pas en cause le principe d'un taux d'emploi obligatoire, elle prévoit de nombreuses évolutions :

- \* Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- \* La déclaration d'obligation d'emploi (DOETH)
- \* Le calcul de la contribution annuelle.

En partenariat avec Pôle Emploi et Cap Emploi, l'AGEFIPH vous convie à un atelier du Réseau des Référents handicap consacré d'une part, au décryptage de cette réforme et d'autre part, à la présentation de leurs offres de services respectives.

**MARDI 19 NOVEMBRE 2019 MATIN**

**SGAC**  
**PFRH**

Préfecture de Corse  
Palais Lantivy  
Salle Claude Erignac  
Ajaccio

**09H30 – 10H00**

Accueil café confectionné par l'ESAT U LICETTU

**10H00 – 12H00**

Atelier de « sensibilisation au rôle et place du correspondant handicap »

**PUBLIC**

Employeurs publics – référent(e)s, correspondant(e)s ou ambassadeurs du handicap – assistant(e)s et conseiller(ère)s de prévention – membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – Tout agent de la fonction publique.

## ANIMATION ET INTERVENTIONS

**M. François LE SAUX-MARI**

Chef de projet  
Handi-Pacte Fonction  
publique Corse – Th Conseil

**Mme Sylvie GUENOT**  
**REBIERE**

DDCSPP Haute-Corse

**Mme Catherine NOIRAY**  
**VINCENTI**

Rectorat de Corse

**Mme Karine BRIGATO**  
CAPA Ville d'Ajaccio

**M. Vincent ROUAULT**  
DRJSCS

**M. Henry MÜLLER**  
Association des paralysés  
de France (APF)

## OBJECTIFS

Les enjeux sociaux, humains, de responsabilité des organisations, mais aussi économiques ont considérablement modifié depuis quelques années le contexte de la fonction publique. Les politiques de ressources humaines et de gestion des personnels ont évolué pour s'adapter à ce contexte, ainsi qu'aux évolutions législatives structurantes, telles que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. En complément de l'obligation d'emploi, le déploiement d'actions handicap voire d'une politique handicap nécessite au sein des structures d'identifier un coordinateur, un correspondant ou encore un référent handicap dont le rôle et les missions ne sont pas toujours bien définies ou connues de l'employeur et du référent lui-même.

L'objectif de cet atelier est d'aborder l'ensemble des missions qui peuvent faire partie du périmètre d'action du référent handicap dans la fonction publique et de sensibiliser les employeurs publics sur l'importance de la désignation, de la place de celui-ci au sein de la stratégie et du déploiement de la politique du handicap retenue dans la structure.

**MARDI 19 NOVEMBRE 2019**

**APRÈS-MIDI**

**SGAC**

**PFRH**

Préfecture de Corse

Palais Lantivy

Salle Claude Erignac

Ajaccio

### **ANIMATION ET INTERVENTIONS**

**M. François LE SAUX-MARI**

Chef de projet Handi-Pacte

Fonction publique

Corse – Th Conseil

**M. Jean-Michel PEDINIELLI**

LABOMIX partenaire de la

Délégation régionale aux Droits

des Femmes et à l'Égalité

**Mme Carole**

**BALDACCI-VAUCORET**

Fondatrice de la SAS PA

ESSE – Consultante en pré-

vention éducation santé

**M. Florian L'AUTELLIER**

Directeur territorial des actions

associatives, Association des

Paralysés de France (APF)

**Mme Marie LEONIS**

Association des Paralysés

de France, APF

**Mme Céline ROLLAND**

Stagiaire Sciences Politiques

SGAC

**Mme Nathalie GUAITELLA**

DDCSPP de Haute-Corse

**13H30 - 14H00**

Accueil café confectionné par l'ESAT U LICETTU

**14H00 - 16H00**

Table ronde « Les femmes en situation de handicap et l'emploi »

**PUBLIC**

Tout agent de la fonction publique, employeurs publics, médecins de prévention, acteurs de la prévention et acteurs sociaux, membres des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

### **OBJECTIFS**

Les droits des femmes font l'objet de luttes spécifiques : contre les discriminations, pour l'égalité réelle, etc... De la même façon les personnes en situation de handicap se battent pour leur droit et leur effectivité contre les discriminations, pour l'égalité dans tous les domaines de la vie. Cependant, ces combats sont souvent menés au nom des « personnes » sans que soit prise en compte la dimension de genre. Pourtant en croisant les approches de genre et handicap, force est de constater qu'être femme et être en situation de handicap impliquent souvent une double discrimination et des difficultés spécifiques.

**MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 MATIN**

**ARS**

Ajaccio

Salle Paglia Orba

Bastia

Salle 3ème étage

### **INTERVENANT(E)S**

**Association Espoir Autisme Corse (EAC)**

Porteuse du SAMSAH

Autisme- PCPE

**Association ISATIS**

Porteuse du dispositif

emploi accompagné.

**9H30 - 10H00**

Accueil café

**10H00 - 12H00**

Conférence Emploi et Autisme « A la recherche de compétences exceptionnelles »

**PUBLIC**

Acteurs institutionnels, associations et usagers de la politique du handicap en Corse.

## **M. Jean-Christophe PIETRI**

Fondateur d'une boulangerie pâtisserie à Bastia dont les artisans sont des personnes autistes.

## **OBJECTIFS**

Les personnes autistes manifestent bien souvent des compétences exceptionnelles dans différents domaines. Elles sont habiles et à l'aise avec les éléments concrets. Elles parviennent à se concentrer plus longtemps sur certaines tâches et s'attardent beaucoup plus aux détails que la plupart des gens. La table ronde aura pour but de marquer et d'exposer ces capacités exceptionnelles, qu'il convient enfin de mobiliser et valoriser.

Une présentation des dispositifs qui visent l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment les autistes, sera assurée. Les objectifs de ces solutions d'accompagnement sont de permettre un soutien des personnes TSA et de leurs employeurs qui soit souple, adapté à leurs besoins, mobilisable à tout moment du parcours professionnel. Le témoignage de Mr PIETRI renforcera le caractère exceptionnel des potentiels des personnes TSA.

**JEUDI 21 NOVEMBRE 2019**

**A MURZA Cap Emploi**

**DIRECCTE**

Centre Culturel de Porto Vecchio

## **INTERVENANTS**

**Natacha SANTUCCI**

Représentante de CAP EMPLOI  
Commune de Porto Vecchio

**Baptiste FERRACCI**

Représentant de  
DIRECCTE UD 2A

**ASSOCIATION L'OPERATA**

**L'AGEFIPH/ Le FIPH**

**La MDPH**

**LA MEDECINE DU TRAVAIL**

**La CARSAT**

**L'ARACT**

**La CPAM**

## **« MOBILISER NOTRE BASSIN D'EMPLOI POUR L'INCLUSION PROFESSIONNELLE »**

**09H00 – 09H30**

Accueil café

**10H – 12H30**

Conférences animées par les représentants de certaines institutions permettant des échanges entre les institutions et les employeurs.

**PUBLIC**

Secteur marchand et non marchand du bassin d'emploi.

## **OBJECTIFS**

Informer, sensibiliser, changer les représentations. Mettre en avant les différentes modalités de compensation afin de lever les freins et les préjugés liés à l'embauche et/ou au maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Présenter quelques outils de compensation technique.

**12H30 – 13H30**

Déjeuner (buffet offert)

**13H30 – 17H00**

Concept « Show-Room »

## **OBJECTIFS**

Echanges plus spécifiques entre employeurs et spécialistes du Handicap.

## ET TOUT AU LONG DE LA SEMAINE

L'association **A Murza Cap emploi** organise avec l'appui de la **DiRECCTE** « **Una settimana in seme, une semaine ensemble** ». Le principe : une entreprise, une association... accueille à l'occasion de cette semaine une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

### SON OBJECTIF

Ensemble, dépasser nos préjugés et avancer vers l'inclusion des personnes en situation de handicap.

#### « Una settimana in seme », pourquoi, pour qui ?

### POUR LES EMPLOYEURS

Valoriser les ressources humaines de l'entreprise en impliquant les salariés dans une démarche ouverte sur la diversité et l'inclusion.

Faire découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs en situation de handicap, dans un contexte chaleureux et bienveillant.

S'engager dans une politique sociale d'accueil et d'inclusion du public en situation de handicap.

Valoriser l'image de son entreprise.

### POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

#### « Una settimana in seme » permet de

Découvrir un environnement de travail,

Préciser un projet professionnel,

Amorcer un parcours d'insertion,

Convaincre un employeur de ses possibilités en termes d'intégration, de performance et d'autonomie.

#### « Una settimana in seme », comment ça marche ?

Tout commence ici et maintenant :

Rencontre avec la direction et l'équipe pour présentation de notre bénéficiaire et son référent.

Définition de l'objectif prioritaire et du planning d'accueil (temps plein, temps partiel...)

Cadre juridique : signature d'une PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnelle), entre l'association A Murza Cap Emploi et l'employeur

Bilan de l'action, avis partagé des accueillants et du bénéficiaire.

L'association **A Murza- Cap emploi** reste votre interlocuteur tout au long de la semaine et le référent pourra intervenir à tout moment à la demande du bénéficiaire. Pour certains publics dont le handicap nécessite un accompagnement plus personnalisé, des structures extérieures à la Murza pourront être mobilisées pour un accompagnement plus renforcé à la demande des différents intervenants.

**LES GOODIES SONT CONFECTIONNÉS PAR L'EA LES PAPILLONS DE JOUR**







## NOTES :

---

**POUR VOUS INSCRIRE AUX ACTIONS PROPOSÉES PAR LA PFRH DU MARDI 19 NOV. 2019 :**

<https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr>

Rubrique : Ressources humaines

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

**LIEN UTILE :** Site des Handi-Pacte FP PACA – Corse

<https://handipactes-paca-corse.org>